

Instructions de sécurité pour les travailleurs

Utilisation de la substance/du mélange: Nettoyage de la pension alimentaire / Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.

Composants: L'acide glycolique, No.-CAS 79-14-1, No.-CE 201-180-5 / Phosphoric acid esters, No.-CE 908-996-7 / TDAO, No.-CAS 3332-27-2, No.-CE 222-059-3 / Cocamidopropyl Betaine (ABP), No.-CAS 147170-44-3, No.-CE 604-575-4 / APG (C8-10), No.-CAS 68515-73-1, No.-CE 500-220-1 / APG (C10-16), No.-CAS 110615-47-9

Indications de risque pour l'homme et l'environnement



Danger

H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Mesures de protection et instructions



P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Protection respiratoire: En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre AB 2 [EN141].

Protection des mains: Gants de protection conformes à EN 374. Gants en latex. Temps de percée: > 8 h.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps: Vêtements de protection à manches longues. Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Comportement en cas d'urgence

Précautions individuelles: Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler d'aérosol / de brouillard.

Moyens d'extinction appropriés: Eau. Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit.

Méthodes particulières d'intervention: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Premier Secours

Inhalation: Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec la peau: Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse : [24h/7d]
Tel. 145 / info@toxinfo.ch

Elimination adéquate

Ne pas jeter les résidus dans l'égoût. Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Se mettre en contact avec le fabricant. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Code d'élimination de déchet 20 01 29 . Les résidus sont à traiter comme des déchets dangereux.

Shop



Date d'émission: 27.09.2021



KWZ Industrie AG, Ringstrasse 15, CH-8600 Dübendorf, +41 44 404 22 88, www.kwzag.ch

Safety

